



ÉGYPTE-FRANCE : UNE RELATION INTERPARLEMENTAIRE CONFORTÉE

Compte rendu du déplacement du groupe interparlementaire France – Égypte à Assouan et au Caire

8 au 14 février 2020

Du 8 au 14 février, en réponse à l'invitation du groupe d'amitié Égypte-France du Parlement égyptien, présidé par le Dr Ayman Aboul Ella, une délégation du groupe d'amitié France-Égypte, conduite par Mme Catherine Morin-Desailly, présidente, et composée de MM. Jean-Michel Houllegatte et Hugues Saury, membres du groupe, s'est rendue au Caire et à Assouan, pour voir le célèbre barrage sur le Nil. Cette mission faisait suite à l'accueil en France, au mois de juin 2019, d'une délégation du groupe d'amitié égyptien, conjointement avec le groupe d'amitié de l'Assemblée nationale, présidé par M. Philippe Folliot.



Audience avec le Président Al-Sissi en présence du Président du Parlement, M. Ali Abdel Aal, et du ministre conseiller de l'Ambassade de France

Marquée par plusieurs rencontres de haut niveau, dont un long entretien avec le Président Abdel Fattah Al-Sissi, une audience avec le Président du Parlement, M. Ali Abdel Aal, et plusieurs entretiens ministériels, cette mission aura permis d'appréhender :

- **la résilience de l'Égypte**, dans un contexte marqué par les manifestations de 2018 et de septembre 2019 suscitées par la forte augmentation des prix et les réformes économiques ;

- **la mise en place du nouveau Sénat égyptien** et l'intensification des échanges interparlementaires ;

- **les leviers du renforcement de la présence française en Égypte** dans le domaine économique, touristique et culturel, à la suite des accords signés début 2019 lors de la venue du Président français en Égypte.

I. – Une stabilité politique fragile face à de multiples défis

Après la réélection du Président Al-Sissi en avril 2018 et le référendum constitutionnel allongeant la durée du mandat présidentiel de 4 à 6 ans, lui permettant de prolonger son mandat jusqu'en 2030, l'Égypte mise sur une stabilisation politique à moyen terme. Ainsi que l'a fait valoir le Président Al-Sissi, cette visibilité a permis d'engager des réformes d'envergure pour faire face en particulier aux défis sécuritaire, économique et démographique, mais aussi de réaliser quelques avancées sociales.

A – Le défi sécuritaire

Le premier défi est celui du **terrorisme**. L'Égypte, en la matière, applique une politique de fermeté, en particulier vis-à-vis des Frères musulmans, considérés comme constituant une menace pour la stabilité du pays.

Pour les Égyptiens, la sécurité et la concorde civile passent aussi par une meilleure maîtrise de la communication gouvernementale et la régulation des médias. C'est précisément le rôle assumé du nouveau ministère de l'Information créé en décembre 2019, ainsi que l'a expliqué le **ministre de l'Information, M. Ousama Haykal**, rencontré par la délégation. Selon lui, « *il s'agit également de contrôler davantage les réseaux sociaux, émetteurs de nombreuses fausses nouvelles, susceptibles de déstabiliser la population et l'ordre public.* » Le ministre a souhaité une plus grande coopération satellitaire avec la France pour faire barrage aux chaînes des Frères musulmans et à la diffusion de contenus non-libres de droits.

Lors d'une **visite dans les locaux du quotidien al-Youm Al-Sabea**, les échanges avec le rédacteur en chef ont notamment porté sur le rôle de la presse, celle-ci devant contribuer à animer le débat démocratique ; la situation financière actuelle difficile de la presse, fortement affectée par le rôle néfaste des « GAFA », qui monétisent les contenus créés par d'autres et accaparent les revenus publicitaires ; et la nécessité de développer l'éducation aux médias pour mieux détecter les fausses nouvelles.

Abordant plus largement **la sécurité du continent africain**, le Président Sissi a annoncé son intention d'organiser une conférence de l'Union africaine sur la lutte contre le terrorisme, estimant que le combat ne devait pas cesser, en particulier en Méditerranée et dans la région du Sahel.

S'agissant de **la Libye et de la sécurité en Méditerranée**, le Président a souligné le consensus franco-égyptien sur la sécurité régionale. Afin que la Libye ne devienne pas une « base arrière du terrorisme », il a plaidé en faveur d'un soutien de l'armée nationale, seule responsable de la sécurité, craignant l'influence grandissante des milices armées. Ardent défenseur d'une solution politique, avec l'organisation d'élections libres, il a regretté que le retrait européen n'ait favorisé l'implication croissante de la Russie. Il s'est également inquiété du rôle croissant et ambigu de la Turquie, invitant les Européens à faire preuve de plus de fermeté vis-à-vis du président Erdogan, que ce soit au sein de l'Union européenne ou de l'OTAN. Il s'agit d'éviter un afflux de plusieurs millions de réfugiés en Europe.

Évoquant les **relations de l'Égypte avec l'Éthiopie**, le Président égyptien s'est inquiété de leur détérioration du fait de la construction du barrage de la Grande Renaissance, dont le remplissage fait peser sur l'Égypte une menace vitale. Il a dit redouter que cette question ne se transforme en « crise », pouvant conduire à une déstabilisation de la région. Le refus de l'Éthiopie de signer l'accord élaboré avec l'aide des États-Unis au début de l'année pourrait en effet le faire craindre. Faisant référence à la conférence qui s'est tenue au Sénat sur l'hydrodiplomatie, Mme Morin-Desailly a rappelé l'importance de maintenir le dialogue entre les protagonistes pour éviter l'escalade.

B – Le défi économique

1. Des mesures courageuses qui donnent de premiers résultats

Fortement endettée avec un déficit excédant 12 % en 2016 et une dette de l'ordre de 103 % du PIB, l'Égypte a engagé un programme de réformes, soutenu par le Fonds monétaire

international (FMI), visant à atteindre en 2018-2019 une croissance de 5,5 %, un déficit budgétaire inférieur à 5 % et un endettement de l'ordre de 85 % du PIB.

Parmi les mesures mises en œuvre, la libéralisation totale du régime de change de la livre égyptienne, assortie d'une dévaluation importante, a permis de résoudre en partie le problème de disponibilités en liquidités du secteur bancaire. En outre, avec la loi sur la réforme du service public, la mise en place de la TVA et le démantèlement des subventions énergétiques (hausse des prix de l'électricité et des carburants), la situation budgétaire a été consolidée. Pour encourager la croissance, la diversification économique, les exportations et les investissements, des dispositions en faveur de l'amélioration du climat des affaires ont été prises. Enfin, le gouvernement a lancé une série de grands projets d'infrastructures, le plus emblématique étant le doublement du canal de Suez, le développement de la région économique attenante et la construction d'une nouvelle capitale administrative.

2. Le développement du tourisme

Pour doper le tourisme, les autorités égyptiennes misent beaucoup sur le futur Grand Musée égyptien au pied des Pyramides de Gizeh. Avec le nouvel aéroport à proximité, il doit devenir un véritable pôle touristique accueillant, à terme, 7 millions de visiteurs. Son inauguration, prévue à l'automne 2020, promet d'être « un événement mondial ».



Chantier du Grand Musée égyptien (GEM) à Gizeh

Grâce aux garanties apportées en termes de sécurité, les chiffres du tourisme s'améliorent (+ 250 % en 4 ans), permettant d'approcher les niveaux de fréquentation de 2010. Mais il y a encore une marge de progression importante. Selon M. Khaled Elenany, ministre des Antiquités et du Tourisme, rencontré par la délégation, les récentes découvertes archéologiques contribuent à l'intérêt renouvelé des touristes, qui commencent à revenir en Égypte.

À cet égard, les députés égyptiens, surpris du nombre limité de touristes français en Égypte après le succès de l'exposition Toutânkhamon à Paris (1,4 million de visiteurs), ont appelé une nouvelle fois à la révision de la carte qui

figure sur le site du ministère des Affaires étrangères français, jugée trop dissuasive.

C - Le défi démographique et social

Chaque année, la population égyptienne s'accroît de 2,5 millions d'habitants, ce qui représente un véritable défi en termes de logement, de santé publique et d'éducation, ainsi que l'a souligné le Président Sissi. Outre la nécessité de mettre en œuvre des politiques de régulation démographique efficaces, le chef de l'État a souligné la nécessité de lutter contre la pauvreté, le mal logement et l'illettrisme.

Ainsi, le Président Sissi a annoncé le lancement d'un **plan de construction de 150 000 logements**, destinés en particulier aux quelque 5 millions de réfugiés accueillis par l'Égypte au cours des dernières années.

L'accroissement de la population représente aussi un véritable défi en termes de **santé publique**, qu'il s'agisse du développement des capacités d'accueil hospitalières, soumises à rude épreuve avec le Coronavirus, de l'offre de soins ou de leur prise en charge. Pour améliorer l'accès aux soins, le Président Sissi a indiqué son ambition de poursuivre la mise en place d'une assurance santé universelle, qui doit être étendue à six gouvernorats en 2020. Lors de sa visite à Assouan, la délégation a visité l'hôpital de cardiologie du Professeur Magdi Yacoub, célèbre cardiologue égyptien, qui accueille gratuitement les patients de tous âges souffrant de pathologies cardiaques. Sa Fondation s'apprête à construire un établissement similaire au Caire pour répondre aux besoins croissants.

La formation des jeunes est également une priorité présidentielle. Outre la réforme de l'éducation prévue en 2020, le président a confirmé la création d'une « ENA égyptienne » et son souhait de faciliter l'accès des jeunes et des femmes à des postes-clefs (quotas).

Pour lutter contre la pauvreté, 13,5 millions d'Égyptiens bénéficieront d'un soutien financier mensuel (programmes Takafoul et Karama).

II. – Quels leviers pour renforcer la présence française en Égypte ?

Lors de la visite du Président Emmanuel Macron en Égypte au début de 2019, de nombreux accords de coopération ont été signés, ouvrant la voie au renforcement de la présence française en Égypte.

A – Renforcer la présence économique française

Lors d'un déjeuner organisé à la résidence, la délégation a échangé avec des représentants des entreprises françaises installées en Égypte, de l'Agence française de développement

(AFD), de Business France et du service économique de l'ambassade.

Au lendemain des Journées économiques égyptiennes à Paris (10 février), les représentants des entreprises ont fait valoir les opportunités du marché égyptien : croissance démographique qui offre des perspectives intéressantes dans le domaine de l'industrie agroalimentaire, de l'équipement, du bâtiment et des infrastructures ; coût attractif du travail, avec une main d'œuvre qualifiée ; développement progressif du secteur privé ; dynamisme de l'entrepreneuriat, etc.

Plusieurs chefs d'entreprise ont néanmoins soulevé quelques difficultés, évoquant la forte rotation de la main d'œuvre, la qualité parfois insuffisante de l'information financière et une certaine opacité dans l'attribution des marchés. Autre problème soulevé par Mme Régine Prato, conseillère consulaire, la durée insuffisante des visas de travail pour les Français qui investissent en Égypte. Mme Morin-Desailly, qui a relayé cette demande auprès du Président al-Sissi, a reçu l'assurance que la durée des visas pourrait être allongée de 1 an à 3 ou 5 ans.

B – Développer les coopérations dans le domaine de l'éducation et de la culture

Dans le domaine culturel et éducatif, la délégation a fait le constat d'une présence française appréciée et dynamique, en particulier lors de sa visite de l'Institut français d'archéologie orientale (IFAO) et de l'Institut dominicain des études orientales qui, chacun dans leur domaine, font référence en Égypte.

Lors de sa visite de l'école Saint-Vincent-de-Paul, qui accueillent environ 850 jeunes filles de la périphérie du Caire, notamment du quartier des chiffonniers de Mokattam, la délégation a perçu l'attractivité et le dynamisme de cet établissement soutenu par le ministère des Affaires étrangères français.

Pratiquement tous francophones, les députés égyptiens du groupe d'amitié, ont rappelé leur attachement à l'enseignement français, souhaitant que l'homologation et la labellisation des écoles francophones soient facilitées pour augmenter l'offre éducative française en Égypte. Pour sa part, le Président Al-Sissi a demandé l'octroi de bourses supplémentaires afin que les jeunes Égyptiens aillent étudier en France, s'engageant à renforcer l'enseignement du français pour qu'ils arrivent dans notre pays avec un bon niveau de langue. Il a également appelé à la construction de plusieurs universités françaises en Égypte.

Dans le domaine culturel, l'entretien avec la ministre de la Culture, Mme Inès Abdel Daiem, a permis de dresser le bilan positif de l'année

culturelle franco-égyptienne et de saluer le dynamisme des échanges culturels franco-égyptiens. Identifié comme pays prioritaire par l'Institut français, l'Égypte fait l'objet d'une attention particulière de la France, avec de nouvelles coopérations possibles notamment avec les musées égyptiens. À cet égard, la présidente du groupe d'amitié a fait valoir la grande expertise française dans le domaine de la muséologie, soulignant la qualité de la candidature du consortium français autour du Musée du Louvre – qui n'a malheureusement pas été retenue – pour assurer, avec un partenaire égyptien, la cogestion du Grand Musée égyptien.

Souhaitant développer le rayonnement culturel de l'Égypte, le ministre du tourisme a émis le souhait que le documentaire de Yann Arthus-Bertrand, « L'Égypte vue du Ciel », puisse être projeté à Berlin, lors de la Bourse internationale du tourisme.

III. – Le nouveau Sénat égyptien : de nouvelles perspectives pour la coopération interparlementaire

A - Le nouveau Sénat égyptien

Aboli par la Constitution de 2014, le Sénat égyptien n'avait pas pu être remis en place après sa disparition en 2011. Sa création effective pourrait intervenir au mois de novembre 2020, ainsi que l'ont précisé les représentants des principaux groupes politiques du Parlement rencontrés par la délégation. Ses pouvoirs ne seraient que consultatifs, donc aucunement comparables à ceux du Sénat français, qui contribue à l'élaboration de la loi et contrôle l'action du Gouvernement. Consulté pour tout texte constitutionnel ou législatif organique, il serait garant de la démocratie politique et sociale. D'après les informations recueillies par la délégation, un tiers de ses 300 membres devraient être nommés par le Président de la République en tant qu'experts, tandis que les deux tiers restants seraient élus, la moitié au scrutin uninominal au sein des gouvernorats

(trois ou quatre par gouvernorat), l'autre moitié par scrutin de listes fermées.

La rencontre avec le Gouverneur d'Assouan, le Général Achraf Attia Abdel-Bari, nommé en novembre 2019, a été l'occasion de le questionner sur sa perception du rôle du futur Sénat. En réalité, il n'y aura que très peu de lien entre le Sénat et les autorités locales. Les gouvernorats, qui sont encore aujourd'hui des autorités déconcentrées, traitent directement avec les ministères.

B - Vers la création d'un Forum interparlementaire franco-égyptien

Cette visite a été l'occasion de renforcer les liens avec le groupe d'amitié. Lors d'une réunion de travail, les questions du patrimoine et de sa préservation (financement, restauration, tourisme durable), de l'architecture urbaine et des défis qu'elle pose, de l'environnement et du tourisme, ont été abordées.



La délégation avec le président du Parlement et les membres du groupe d'amitié égyptien

Lors de l'entretien de la délégation avec le président du Parlement Ali Abdel Aal, Mme Morin-Desailly a rappelé le souhait du Président du Sénat Gérard Larcher de dynamiser les relations parlementaires entre la France et l'Égypte. La mise en place du Sénat égyptien pourrait constituer une belle occasion de concrétiser **la création d'un Forum parlementaire franco-égyptien**, associant les chambres françaises et égyptiennes.

Composition de la délégation

		
Mme Catherine MORIN-DESAILLY Présidente du groupe d'amitié Sénatrice de la Seine-Maritime (Union centriste)	M. Jean-Michel HOULLEGATTE Membre du groupe d'amitié Sénateur de la Manche (Socialiste et républicain)	M. Hugues SAURY Membre du groupe d'amitié Sénateur du Loiret (Les Républicains)
Composition du groupe d'amitié : http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_617.html		